



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2026-2029

Mairie LES MONTILS
8 rue de bel air, 41 120 LES MONTILS

Table des matières

I.	LE TERRITOIRE	2
a.	Contexte démographique.....	2
b.	Les structures petite enfance / enfance / jeunesse	2
c.	Retour sur le PEDT 2023-2025.....	5
I.	L'ORGANISATION FONCTIONNELLE.....	6
a.	Le comité de pilotage.....	6
b.	Les différents comités techniques	6
c.	La coordination et les équipes	7
d.	Une semaine type	8
e.	Les locaux	9
f.	Les modalités d'inscriptions et les tarifs	9
g.	Les outils d'information et de relation avec les familles	10
h.	Les transports	11
II.	LES TEMPS D'ANIMATION PROPOSES dans le PEDT	11
a.	Les actions périscolaires.....	12
b.	Les actions extra scolaires	14
c.	Les types d'activités proposées.....	14
d.	Les partenaires.....	15
e.	La démarche pédagogique	15
III.	LES OBJECTIFS EDUCATIFS	17
IV.	L'EVALUATION	18
	ANNEXE 1-Questionnaire familles : rythme de l'enfant	20
	ANNEXE 2 : BILAN PEDT 2023-2025.....	21

I. LE TERRITOIRE

a. Contexte démographique

Les Montils est une commune rurale située à 12 km de Blois faisant partie de la communauté d'agglomération de Blois – Agglopolys. La population est de 1925 habitants en 2022 (dernier recensement INSEE publié). L'âge moyen est de 41 ans.

La commune s'étend sur 9.3km². Elle est constituée essentiellement de résidences principales (90%) avec comme répartition 96% de maisons et 4% d'appartements. 51 logements sociaux sont gérés sur la commune par le bailleur « les 3F ».

Depuis 2021, la natalité augmente : 14 naissances en 2021 contre 20 naissances en 2023.

Tableau de la population par grandes tranches d'âge en 2022 (source Insee) :

Age	2022	Pourcentage
0 à 14 ans	356	18.5%
15 à 29 ans	270	14%

b. Les structures petite enfance / enfance / jeunesse

→ Un relais Petite Enfance (situé sur la commune de Candé sur Beuvron) permet aux assistantes maternelles accompagnées de leurs enfants de se retrouver autour d'animations. Il a pour vocation également de renseigner les futurs parents employeurs sur les démarches administratives.

→ Une école primaire publique sur la commune – l'école Albert Duchalais :

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'école accueille 154 enfants dont 58 enfants en maternelle et 96 enfants en élémentaire. Il y a 7 classes dont un dispositif Ulis avec 11 places.

L'école privée située sur la commune a fermé ses portes en juillet 2025.

→ Des équipements culturels et de loisirs :

- Un accueil périscolaire
- Un service jeunesse
- Une bibliothèque
- Une école de musique

→ Un tissu associatif très développé : au nombre de 22 dont 8 associations sportives (basket, tennis, badminton, yoga, danse africaine...), 7 associations culturelles et animations (musique, comité des fêtes, Monti train ...), 1 association de parents, 2 associations sociales (donneurs de sang et humanitaire) et 2 associations de nature (chasse, randonnée).

→ L'accueil de loisirs périscolaires

Les accueils périscolaires sont fréquentés par les familles car malgré une baisse du nombre d'enfants scolarisés, les effectifs des Alp restent stables.

Tableau des effectifs accueillis (moyenne annuelle)

	Année scolaire 2023-2024 (167 élèves scolarisés)	Année scolaire 2024-2025 (160 élèves scolarisés)
Alp matin	22	19
Alp soir	52	52
Pause méridienne	140	136

→ Le service jeunesse

C'est un accueil pour les 3-17 ans qui comprend :

- Un accueil de loisirs (3/11 ans) ouvert les mercredis, toutes les vacances (excepté 3 semaines en août et les vacances de Noël)
- Un Local Jeunes (11/17 ans) ouvert de 14h à 17h30 les mercredis, et de 10h à 18h30 toutes les vacances (excepté août et Noël)

Ce service est à destination des enfants/jeunes des communes de Les Montils, Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre. Pour le centre de loisirs une convention avec la commune de Sambin a été signée en juillet 2024.

Tableau du **nombre d'enfants différents** tous âges confondus fréquentant les services par commune (moyenne annuelle) en 2022 et 2025 :

	Les Montils		Candé sur Beuvron		Monthou sur Bièvre		Sambin		Autres communes		TOTAL	
	2022	2025	2022	2025	2022	2025	2022	2025	2022	2025	2022	2025
Mercredis	65	68	37	38	20	21		11	22	14	144	152
Vacances	90	89	53	50	20	28		16	33	20	196	203
Local Jeunes	71	56	11	7	8	12			7	5	97	80

Au total, il y a eu 227 enfants de 3-11 ans différents fréquentant le centre de loisirs en 2022 contre 234 enfants différents en 2025.

- ➔ Concernant la fréquentation du centre de loisirs : il y a une légère hausse de la fréquentation. La convention signée avec Sambin fait chuter le nombre d'enfants autres communes.
- ➔ Concernant la fréquentation du Local Jeunes : elle est en baisse d'où le changement en septembre 2025 des ouvertures du local (fermeture le samedi contre l'ouverture à la journée pendant les vacances) et de l'âge minimum (accueil des jeunes à partir de 10 ans contre 11 ans auparavant). Ce changement résulte d'une enquête faite par l'équipe du Local auprès des jeunes.

Tableau du **nombre d'enfants par jour** fréquentant les services (moyenne annuelle) :

		Moyenne journalière 2022	Moyenne journalière 2025
Centre de loisirs	Mercredis	61	59
	Petites vacances	35	43
	Vacances été	65	73
Local Jeunes	Mercredis	12	7
	Samedis	11	
	Petites vacances	15	15
	Grandes vacances	16	14
	Ateliers 10-12 ans	11	

- ➔ La fréquentation journalière des mercredis reste stable. En revanche, la fréquentation des vacances est en hausse. Pour rappel, les inscriptions des petites vacances se font à la journée ce qui correspond à la demande des familles. Pour l'accueil de l'été, les inscriptions se font à la semaine. Pour la réalisation des projets d'animation cela reste le plus judicieux.
- ➔ La fréquentation du Local est en baisse les mercredis, qui s'explique par le fait que les jeunes font soit des activités extra scolaires, soit leurs devoirs. Le Local reste ouvert tout de même car il reste un lieu d'échanges et de passages.

L'EDUCATION A LES MONTILS – SEPTEMBRE 2025



154 élèves scolarisés



8 enseignantes

7 classes / 1 dispositif Ulis

Parents
élus



159 enfants inscrits au centre de loisirs
52 jeunes inscrits au Local Jeunes
104 enfants inscrits en ALP
148 enfants inscrits à la pause méridienne



1 coordinatrice service enfance jeunesse
1 référente pédagogique service périscolaire
2 Atsem
1 apprentie CAP petite enfance
9 animateurs
2 directrices
2 agents de restauration
3 agents d'entretien

FOCUS SUR LE RYTHME DES ENFANTS

Une enquête (novembre 2025) a été menée via un questionnaire donné aux familles lors des temps d'accueil du soir les mercredis. L'objectif était de connaître le rythme hebdomadaire des enfants présents le mercredi concernant la fréquentation des services.

Synthèse : La tranche d'âge qui fréquentent le plus les services périscolaires est celle des 3-4 ans, c'est-à-dire que l'enfant est présent le mercredi toute la journée (88%), à l'Alp du matin (52%), l'Alp du soir (76%), régulièrement les vacances scolaires (68%). Les parents des enfants âgés de 3-4 ans mentionnent qu'ils sont très fatigués.

- Ce questionnaire a fait réfléchir l'équipe pour l'organisation de la vie collective des mercredis (obligation d'un temps calme pour tout âge de 13h à 13h45 sous forme d'ateliers jeux de société, lecture, carte à gratter, jeux de construction...)

Résultat du questionnaire mis en annexe du projet

c. Retour sur le PEDT 2023-2025

Ce premier Projet Educatif De Territoire a permis aux différents services de travailler différemment. Outre le fait d'orienter les démarches pédagogiques et les projets d'animation en lien avec un projet éducatif, expliquer dans un projet pédagogique, les équipes avaient deux portes d'entrée, à savoir :

- Le projet éducatif qui donne les orientations éducatives et le projet pédagogique qui définit l'organisation pratique, le fonctionnement et les objectifs pédagogiques (cadre habituel)
 - Le PEDT qui apporte une dimension complémentaire en réfléchissant sur les 2 axes à savoir : garantir la continuité, la complémentarité et la cohérence éducative et consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité
- Le PEDT 2023-2025 a intégré le projet éducatif. Les élus se sont appropriés ce projet et l'ont mis en avant lors des réunions d'équipe, de parents et de partenaires.

La reconduction du PEDT fait partie intégrante des orientations des services enfance jeunesse.

- Ce diagnostic très synthétique étant posé, le PEDT 2026-2029 va reprendre certains éléments du PEDT 2023-2025 à savoir l'organisation fonctionnelle. La partie temps d'animation et objectifs éducatifs sont actualisés. En annexe de ce PEDT renouvelé, le bilan 2023-2025 validé par le COPIL du 16-12-2025 permettra d'alimenter le dossier.
- Mise en avant de la particularité de la commune de Les Montils : elle gère en direct ses Accueils de Loisirs Périscolaires (matin avant l'école, la pause méridienne et soir après l'école). En revanche pour l'accueil périscolaire du mercredi et les temps extra scolaires, la commune de Les Montils est commune pilote d'une convention signée avec les communes de Candé sur Beuvron, Monthou Sur Bièvre et Sambin (uniquement pour le centre de loisirs). Les enfants de 3 à 11 ans viennent donc de 4 communes différentes.

I. L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

a. Le comité de pilotage

Il a pour but de réunir l'ensemble des acteurs concernés, tant des élus que des techniciens. Il aura pour rôle :

-  D'identifier les besoins des enfants sur le territoire
-  De définir la priorité en matière d'éducation
-  De proposer des actions en réponse aux besoins repérés
-  De veiller à la mise en place des objectifs éducatifs
-  D'évaluer le projet éducatif

Il se réunira 1 fois par an.

Les membres du comité de pilotage :

- Le maire
- L'adjointe en charge du service scolaire et périscolaire
- La conseillère déléguée à la jeunesse
- 1 membre élu de la commission enfance jeunesse
- La coordinatrice du service jeunesse
- Les directeurs des écoles de Les Montils, Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre
- 1 parent élu et 1 parent de l'association des parents de l'école
- La cheffe de division de l'organisation scolaire
- Le chargé de conseil et de développement CAF41, référent du secteur
- La conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

La conseillère déléguée en charge de la jeunesse réunira les membres et animera le comité de pilotage en appui avec la coordinatrice du service jeunesse.

Par ailleurs, le conseil d'école sera également informé des actions mises en place et pourra être consulté en cas de besoins.

b. Les différents comités techniques

Les comités techniques seront au nombre de 5 représentant différentes instances, réunissant des partenaires, des professionnels, des élus. Ces comités techniques seront informés et/ou consultés pour tout ce qui concernera le PEDT.

→ Le conseil d'école de l'école publique de Les Montils

Cette instance permettra d'exposer le PEDT, de faire valider des actions et d'avoir des retours avec les enseignants et les parents élus.

Les membres du conseil d'école pourront soulever des interrogations ou informations liées au projet. La coordinatrice du service jeunesse, étant présente à chaque conseil d'école, devra relayer les informations soit aux équipes soit aux membres du comité de pilotage.

→ La Commission enfance jeunesse du Contrat de Territoire Global (réunie 1 fois par an)

Cette commission regroupe 2 élus désignés par commune du CTG, les 3 maires, la coordinatrice du service jeunesse, 1 représentant par communes des associations de parents. Elle décide des orientations du service et valide les projets d'animations concernant les mercredis / vacances pour le centre de loisirs et ceux du Local Jeunes.

→ La commission enfance jeunesse de la commune de Les Montils (réunie 2 fois par an)

Cette commission sera informée des actions menées dans le cadre des accueils extrascolaires 3-17 ans (centre de loisirs mercredis/vacances, Local Jeunes). Elle décidera des orientations et validera les projets d'animation concernant les accueils périscolaires (ALP matin midi et soir).

→ L'équipe du service jeunesse

Une réunion mensuelle, dite de « service » est organisée par la coordinatrice. Ce comité technique sera informé des décisions du comité de pilotage et travaillera en fonction des orientations éducatives définies.

→ Le comité technique des partenaires

Les partenaires éducatifs culturels et sportifs seront réunis selon les besoins, afin d'organiser au mieux les activités du territoire, le but étant d'orienter les familles et les enfants dans les structures correspondantes à leurs demandes. De plus, un travail de partenariat est mis en place afin de mutualiser les compétences.

c. La coordination et les équipes

La coordination du projet est confiée à la coordinatrice du service jeunesse. Elle sera la personne référente du projet et sera l'intermédiaire entre les différents partenaires, tant élus que professionnels, bénévoles, parents, enfants.

Elle aura pour mission :

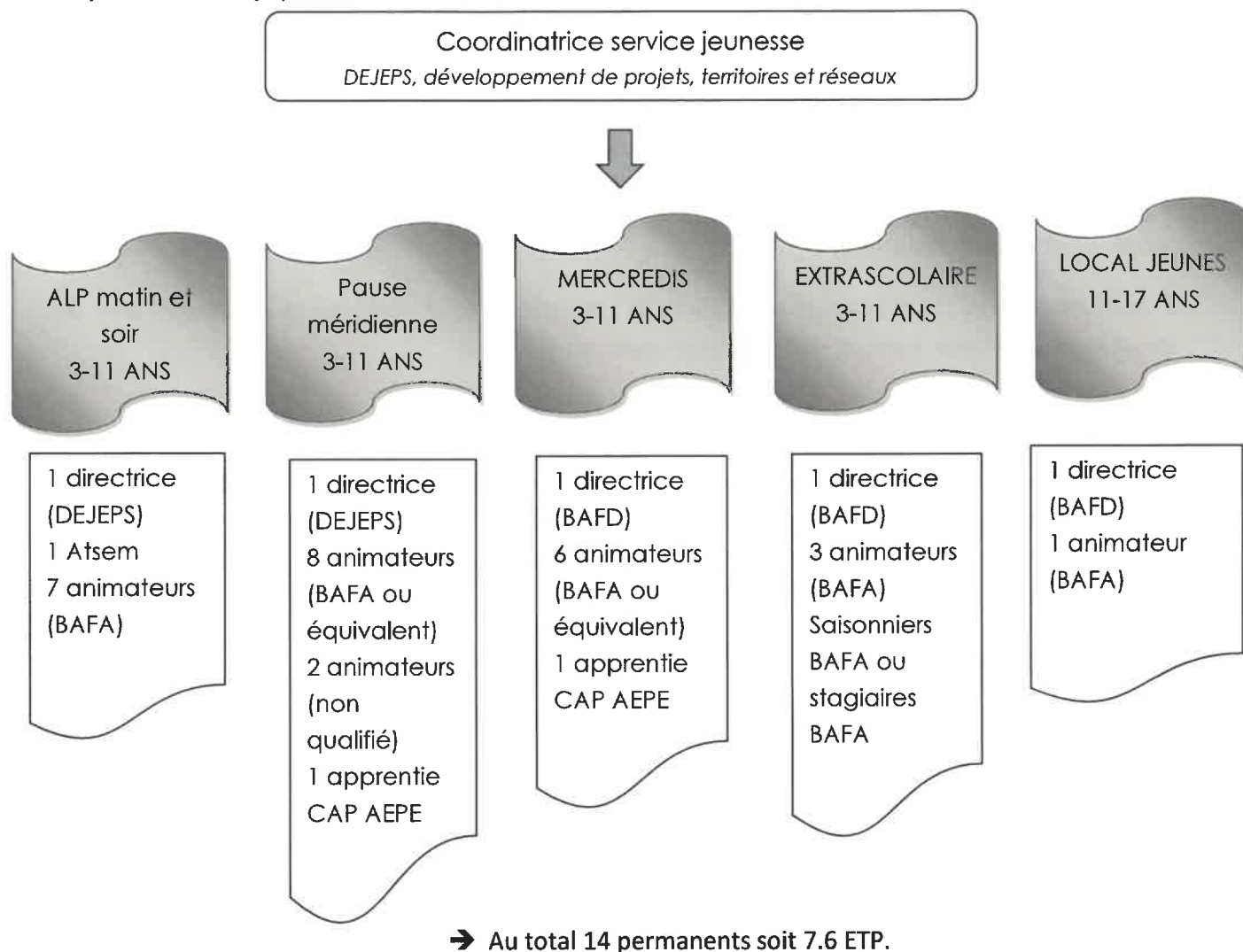
- Préparer le comité de pilotage, accompagner l'élue référente et rédiger les comptes rendus
- Piloter le projet éducatif de territoire
- Accompagner les équipes dans la mise en place des projets

Elle est également la personne référente entre les services périscolaires, la directrice de l'école des Montils, le service jeunesse, les directeurs d'école des autres communes, les familles, les partenaires associatifs et les institutions. Le but est de faire le lien entre l'école, les services périscolaires et extra scolaires, de tendre vers une continuité pédagogique. Par ailleurs chaque directeur est également référent de la mise en place et du suivi de ce PEDT auprès de ses équipes, des publics et des partenaires.

Les équipes sont recrutées en lien avec la réglementation Jeunesse et Sport en cours afin de respecter les quotas d'encadrement. En plus des diplômes ou brevets d'animation, la coordinatrice se chargera de la formation continue sous forme de réunions, ou de mise en place d'un plan de formation collectif et individuel. Tous les deux mois, une réunion de régulation est faite avec les équipes du périscolaire afin de travailler sur l'organisation générale, la mise en place des activités et le suivi des enfants.

Tous les mois, une réunion de service est programmée avec les équipes du mercredi et du Local. Les animateurs ont également 4h/semaine de travail collectif pour la mise en place des projets.

Composition de l'équipe :



d. Une semaine type

Voici l'organisation d'une semaine pour les enfants scolarisés à l'école de Les Montils :

	7h30-8h30	8h30-11h45/12H	11h45/12H-13h15/13H30	13h15/13H30-16h	16h-18h45
LUNDI	ALP	ECOLE	PAUSE MERIDIENNE	ECOLE	ALP
MARDI	ALP	ECOLE	PAUSE MERIDIENNE	ECOLE	ALP
MERCREDI	CENTRE DE LOISIRS (7h30-18h30)				
				LOCAL JEUNES 14h-17h	
JEUDI	ALP	ECOLE	PAUSE MERIDIENNE	ECOLE	ALP
VENDREDI	ALP	ECOLE	PAUSE MERIDIENNE	ECOLE	ALP

Les horaires du temps du midi diffèrent de 15min entre le site 1 (de la TPS à GS), et du site 2 (du CP au CM2) afin de permettre un temps de pause méridienne de 1h45 pour que les enfants aient le temps nécessaire de prendre leur repas dans de bonnes conditions.

e. Les locaux

Les accueils ont lieu dans les locaux de l'école élémentaire. 3 salles sont dédiées uniquement aux ALP où nous dissociions l'accueil des petits (maternelles) et des grands (élémentaires). Pour la période estivale où nous accueillons plus d'enfants, les salles de classe sont mises à disposition.

En plus, nous avons à notre disposition :

- 2 cours extérieures : réaménagées en 2025-2026. Les cours sont végétalisées et aménagées avec des divers espaces de jeux (ballons, détente, amphithéâtre...)
- Une salle de motricité
- Un dortoir

Pour les jeunes de 10 à 17 ans, un local leur est dédié. Il se situe derrière l'école. Le local de 100 m2 est constitué d'une grande pièce aménagée avec les jeunes (coins détente, d'activités, une cuisine et un espace bureau), d'une petite salle (qui change de fonction selon les jeunes : bibliothèque, coin jeux de société, salon zen ...), d'un sanitaire et d'une réserve de matériel.

Tous les locaux (centre de loisirs et Local Jeune) sont proches d'infrastructures tel que :

- Un gymnase
- Un city stade
- Une aire de loisirs Monti Train
- La bibliothèque

f. Les modalités d'inscriptions et les tarifs

Les modalités d'inscription sont mentionnées dans le règlement intérieur de chaque service. Ce règlement intérieur est revu annuellement. Les tarifs sont étudiés et revus chaque année par la commission enfance jeunesse du CTG (service jeunesse des 3 communes) et par la commission enfance jeunesse de Les Montils (service périscolaire : ALP matin, ALP soir et pause méridienne) et votés par le conseil municipal de Les Montils.

▪ ALP

Les familles s'inscrivent uniquement en ligne, via un portail famille, sauf celles qui ne disposent pas d'ordinateur ou d'internet (inscription auprès du secrétariat scolaire). Les inscriptions sont fermées le jeudi soir pour la semaine suivante.

Toute inscription enregistrée est facturée aux familles, sauf :

- sur présentation d'un certificat médical, à fournir au bureau scolaire dès le lendemain de l'absence.
- en cas de fermeture de la classe pour grève ou de l'absence de l'enseignant.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des familles. Pour l'ALP du soir, comme la plage horaire est longue, il y a un tarif différent selon que le départ s'effectue avant ou après 17h30.

▪ *Pause Méridienne*

Une fiche d'inscription est à fournir en début d'année scolaire. Pour les familles qui n'ont pas un planning fixe, elles informent le bureau du service scolaire des présences mensuelles.

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des familles. Pour celles qui ont un quotient inférieur à 1000€, la municipalité a signé une convention avec l'Etat de 2025 à 2027 concernant « la tarification sociale des cantines scolaires ». Concrètement, les familles paient le repas 1€.

▪ *Centre de loisirs (mercredis/vacances)*

Les familles s'inscrivent en ligne via un portail famille. Dans la limite des places disponibles, elles ont jusqu'au dimanche soir pour le mercredi suivant.

Les conditions d'inscription :

- Le mercredi : journée complète ou créneau matin avec ou sans repas (7h30-14h) ou créneau après-midi avec ou sans repas de 12h à 18h30)
- Les petites vacances : à la journée
- Les grandes vacances : à la semaine

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial des familles. Un tarif majoré est appliqué aux familles ne faisant pas partie des communes signataires du CTG initial, excepté la commune de Sambin qui a signé une convention.

▪ *Local Jeunes*

Une adhésion trimestrielle ou annuelle permet aux jeunes de venir lorsqu'ils le souhaitent au Local. Lors des vacances, un planning d'activités est proposé par l'équipe avec en sus des sorties et des soirées.

Une participation financière est demandée pour les sorties et les soirées, qui est doublée pour les adhérents des autres communes.

g. Les outils d'information et de relation avec les familles

Les outils, tant pour le périscolaire que l'extrascolaire sont les suivants :

- Site internet du service jeunesse et de la mairie
- Des notes d'informations ponctuelles
- Une boîte mail
- Un téléphone portable
- Le panneau lumineux de la commune
- L'application « panneau Pocket »
- L'application Facebook de la mairie
- Les flashs municipaux et le bulletin municipal annuel
- Un panneau d'affichage devant les structures
- Réunion de rentrée ou portes ouvertes communes avec l'école

Deux bureaux (un pour le scolaire et périscolaire, et un autre pour la jeunesse) sont ouverts tous les jours à la mairie pour accueillir physiquement les familles. Les parents peuvent rencontrer sur demande l'élue, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires ou la déléguée à la jeunesse.

Le conseil d'école est une instance où les parents élus peuvent représenter l'ensemble des parents. Les temps périscolaires et extra scolaires peuvent être abordés. La coordinatrice du service jeunesse peut faire une information concernant le fonctionnement des services.

h. Les transports

Un mini bus de 9 places est loué à l'année à un prestataire extérieur. Il est utilisé de la façon suivante :

- Ramassage scolaire : Tous les matins avant l'école et le soir juste après l'école, les parents ont la possibilité, sur inscription trimestrielle, de bénéficier de ce transport. Le circuit dessert les familles habitantes à plus de 3 km de l'école.
- Mini bus à la demande : Pendant les vacances scolaires, les animateurs du Local Jeunes vont chercher les jeunes inscrits en amont sur les communes de Candé sur Beuvron, Monthou sur Bièvre et le lieu-dit « La Haye » à Les Montils afin de faciliter l'accès aux activités du Local.
- Il est essentiellement utilisé par le Local pour toutes les activités ou sorties situées à l'extérieur de la commune. Le nombre de places étant limitées, et ne souhaitant pas restreindre l'accessibilité des jeunes, la directrice du Local organise également du co voiturage avec les parents.

Pour les mini séjours du Local, un mini bus supplémentaire est loué aux dates requises.

Pour les sorties du centre de loisirs, nous louons un car auprès d'un prestataire (Transports du Loir et Cher, principalement).

II. LES TEMPS D'ANIMATION PROPOSES dans le PEDT

Les activités sont organisées en lien avec les objectifs éducatifs, le projet d'école et articulées en fonction de la journée d'un enfant. Le respect du rythme des enfants est primordial ainsi que ses envies. Nous travaillons au maximum pour l'enfant en tant qu'individu tout en prenant en compte le caractère collectif de nos accueils.

Toutes les activités proposées sont facultatives, en aucun cas imposées aux enfants. Elles sont accessibles à TOUS et construites de manière à ce que l'enfant puisse les intégrer ou arrêter lorsqu'il le souhaite. En revanche, les temps collectifs sont réfléchis et construits en lien avec les objectifs éducatifs et pédagogiques (exemple 1 le goûter : les enfants mangent lorsque tout le groupe d'enfants est prêt, ils débarrassent et nettoient leur table et peuvent aller jouer lorsque tout le monde a terminé = notion de respect / exemple 2 : élaboration par les enfants d'un tableau de responsabilités).

Par ailleurs, l'organisation de la vie collective est décidée avec les enfants. Les règles de vie sont décidées ensemble et elles sont surtout communes à l'école. Des points réguliers sont faits entre la coordinatrice et la directrice de l'école pour harmoniser les règles et surtout les adapter en fonction des différents contextes (exemple : utilisation des locaux l'hiver). La communication entre adultes (professionnels et parents) et entre adultes et enfants est la base de notre organisation.

a. Les actions périscolaires

ALP matin

Le matin, avant la classe, l'arrivée des enfants se fait de façon échelonnée. Différents petits espaces ludiques sont proposés : coin lecture avec banquettes, coin jeux (voitures, lego, dinette, poupées...), coin coloriage, coin jeux de société. L'enfant peut passer d'une activité à l'autre librement et ainsi commencer sa journée sereinement.

Une attention particulière est donnée aux petits pour qui parfois la séparation avec les parents peut être compliquée.

L'équipe est attentive aux informations données par les parents et redonne l'information à l'enseignante concernée.

Les enfants sont accompagnés pour les petits dans leur classe et pour les grands dans la cour.

La pause méridienne

Les enfants inscrits au service sont récupérés à la sortie de leur classe par un animateur. Une fois l'appel fait, voici comment se déroule ce temps :

Les enfants du site 1 de l'école : de la toute petite section à la grande section

Ils vont dès la sortie de la classe au restaurant scolaire. Les tout petits, les petits mangent servis à table. Les moyennes et grandes sections passent au self, et s'assoient aux tables qu'ils souhaitent.

Quand le repas est terminé, les enfants rejoignent leur cour, accompagnés par un animateur. Ils ont la possibilité de jouer entre eux, de jouer avec les vélos (en respectant le même planning que l'école, exemple : le lundi les petits, le mardi, les moyens ...). Chaque jour un animateur propose un « atelier » où vient qui le souhaite. Il est proposé des jeux collectifs intérieurs ou extérieurs, des temps de lecture, de musique, des activités manuelles courtes... Notre organisation prévoit donc un animateur qui « anime » un temps et les trois autres surveillent la cour et interviennent pour tout ce qui est d'ordre collectif (querelles, injustice...) ou individuel (toilettes, bobos...).

En début d'année scolaire, les petits sont préparés sur le temps du midi à la sieste afin de leur permettre un temps de repos plus long.

Un temps de communication de 5 minutes est prévu entre les enseignantes et les animateurs à la reprise du temps de classe de l'après-midi.

Les enfants du site 2 de l'école : du CP au CM2

Pour déjeuner, les enfants vont au self en 4 groupes espacés de 15 minutes. Les enfants décident eux-mêmes quand ils vont manger. Un tableau avec leur étiquette nominative permet de contrôler que tous les enfants prennent leur repas. Dans la salle de restauration, les enfants se placent où ils le souhaitent, et sortent lorsqu'ils ont terminé de manger. Cela permet de respecter le rythme à table de chacun. Par contre un enfant doit rester au minimum 10 minutes en salle de restauration.

Outre le repas, les enfants ont plusieurs possibilités :

- Jouer seul ou entre eux librement dans la cour
- Participer à « l'atelier » proposé par un animateur

➔ Ce temps de pause méridienne est réfléchi en tenant compte du rythme de l'enfant c'est pour cela que plusieurs « pôles » sont organisés. Certains auront besoin de se défouler, d'évacuer toute la concentration du matin, d'autres de calme pour la digestion, d'autres de discuter avec l'adulte. La plupart des enfants aiment jouer entre eux. Dans ce cas, l'animateur veille juste au bon déroulement du temps. Chaque midi ne se ressemble pas. En fin de semaine, les enfants étant fatigués, il faut être encore plus vigilants aux conflits de « cour ».

L'accueil périscolaire du soir

Le soir, après la classe, les enfants sont accueillis par les animateurs et prennent le goûter. C'est un moment privilégié, moment de détente et de calme. Il annonce clairement pour les enfants la fin de journée. Ce temps est collectif : on goûte ensemble et on termine ensemble, et surtout un temps d'échange. Les enfants aiment raconter leur journée.

Les familles peuvent venir chercher leurs enfants à tout moment. Des activités manuelles ou sportives peuvent être proposées aux enfants par l'équipe d'animation, mais très souvent ce sont les enfants qui demandent. Ils sont moteurs de leur temps.

Le mercredi

Même si le mercredi est un temps périscolaire, les enfants retrouvent des copains/copines des communes alentours. Cela change la dynamique. D'autant plus que pour les enfants scolarisés dans une autre école que celle de Les Montils, ils changent de locaux. La coupure avec l'école est plus marquante.

Cependant, ce jour en milieu de semaine est conçu pour permettre aux enfants de relâcher les différentes pressions, de se détendre, de s'ouvrir à d'autres domaines que ceux offerts par l'école. L'équipe propose davantage de projet d'animation conçu par période entre chaque vacance.

Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âge (3-4 ans / 5-7 ans / 8-11 ans). Les activités sont proposées et les enfants choisissent. L'équipe fait en sorte de proposer des activités variées tant par les domaines d'activités que par les envies des enfants. L'après-midi les petits vont à la sieste. Nous mettons en place un réveil échelonné. Tous les enfants ont après le repas un « temps calme » de 45 minutes sous forme d'ateliers qu'ils choisissent le matin (légo, jeux de société, lectures, dessin ...).

b. Les actions extra scolaires

Les vacances au centre de loisirs

Les enfants viennent au centre de loisirs pour profiter, s'épanouir, prendre plaisir à jouer ensemble, se dépasser, etc., le tout dans le respect du cadre établi par le règlement intérieur et des règles de vie collective.

Nous encourageons les prises de parole et la participation à l'élaboration des activités/jeux. Nous tenons compte des idées et des envies de chacun dans la mesure du possible.

Par exemple, un enfant peut tout à fait mener un jeu en temps collectif, en activité ou en sortie ; les animateurs ont un rôle d'accompagnement.

Les activités proposées par l'équipe permettent aux enfants d'ouvrir les yeux sur de nouvelles disciplines et apprendre à les exploiter (activités de découverte, de plein air, culturelles, ludiques, sportives, manuelles).

L'équipe d'animation adapte chaque contenu suivant l'âge et les capacités des enfants.

Toute modification est possible.

Mercredi, samedi et vacances au Local Jeunes

Il y a deux types de temps : les temps dit « accueil libre » et les temps d'animation.

- L'accueil libre

Pendant ce temps, les jeunes arrivent et repartent comme ils le souhaitent. Le Local des Jeunes devient alors un lieu d'échange, source d'informations et d'écoute, donc de possibilités. Les jeunes peuvent profiter d'un lieu sécurisé puisque encadré pour se retrouver entre eux et pour profiter du matériel mis à disposition

- Les temps d'animation

Ces temps sont identifiés par les jeunes. Ils peuvent être soumis à inscription lorsque cela est nécessaire (les sorties, les grands jeux, certaines activités manuelles ou créatives). Un jeune qui commence une animation doit la terminer, dans un premier temps par respect du groupe puis pour être sûr de se faire un avis (exemple : animation rugby : les 5 premières minutes, on trouve ça inintéressant, puis au bout de 15 min on se prend au jeu !)

Les projets de jeunes sont mis en avant. Ils sont obligatoirement acteurs de leur temps et moteurs.

➔ La cohésion du service jeunesse entre le centre de loisirs / les ALP / la pause méridienne et le Local Jeunes passent par des temps de travail communs de toutes les équipes. Les thèmes des séjours sont communs. Chaque service a son planning, mais il sera proposé un maximum d'actions communes (fête avec les parents, grands jeux, cuisine...)

c. Les types d'activités proposées

- Manuelles et créatives (arts plastiques, art récup, exploration de différentes matières...)
- Sportives (découverte de sport innovant, jeux collectifs, jeux de plein air...)
- Scientifiques
- Lecture, livres et contes
- Nature (support du jardin partagé du Local, aire de loisirs Monti train, forêt...)

- Eveil musical (chants, jeux musicaux, mimes ...)
- De motricité (éveil corporel...)
- Jeux de société (constamment remis au goût du jour) sous forme de ludothèque
- Grands jeux collectifs de compétition ou de coopération
- Cuisine (confection des goûters, des repas ou découverte culinaire des différents pays...)
- Audiovisuelles (court métrage...)
- Culturelles (musée, bibliothèque ...)

Les activités collectives sont privilégiées même lorsque ce sont des activités manuelles (fresque, décoration des locaux...)

A chaque vacance, un thème, fil conducteur est défini par l'équipe, parfois soumis par les enfants. Ce thème est commun aux enfants âgés de 3 à 17 ans. Pour les mercredis, une journée spéciale par mois est programmée (exemple : le sport, les dinosaures ...)

d. Les partenaires

Le tissu associatif local étant large sur le territoire, les partenaires seront sollicités en fonction des projets. Les comités techniques sont mis en place pour faciliter cette démarche.

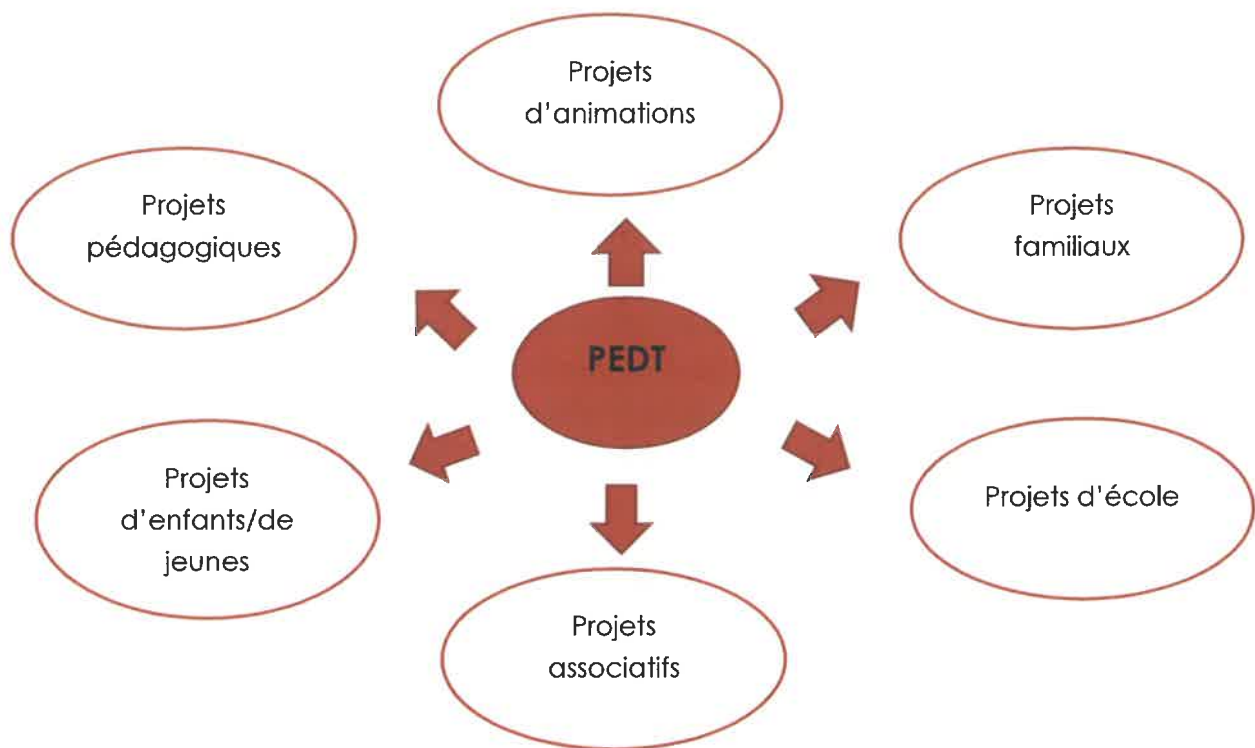
A l'inverse, les partenaires peuvent solliciter le service pour une mutualisation des actions. C'est une pratique déjà existante, que nous pérenniserons.

Les objectifs d'impliquer des partenaires à la structure visent à :

- Mutualiser les compétences
- Être informé des fonctionnements des structures et orienter les enfants/jeunes/familles selon leurs demandes
- Elargir la proposition des activités
- Permettre aux enfants/jeunes/familles d'identifier tous les acteurs du territoire
- Créer du lien

e. La démarche pédagogique

La démarche du PEDT sera avant tout une démarche participative. La mobilisation de tous les acteurs de l'éducation des enfants sera la base du projet. Cette démarche est choisie dans la mesure où tous seront impliqués de manière active et véritable tant dans l'élaboration des actions, que sur leurs mises en œuvre et leurs évaluations.



Cette démarche participative et partenariale permettra de fédérer tous les projets et de permettre la cohérence éducative souhaitée.

Par ailleurs, la démarche pédagogique concernant les actions menées auprès des enfants/jeunes sera basée sur le « vivre ensemble ». L'équipe d'animation construira les projets pédagogiques en développant chez les enfants/jeunes un « savoir être » indispensable à l'intégration dans le groupe et de façon plus large dans la société. Seront mis à l'honneur :

- Le dialogue et la concertation
- Le respect de chacun
- La cohésion
- Le respect des consignes
- Le partage

III. LES OBJECTIFS EDUCATIFS

❖ Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap

En lien avec la volonté municipale et l'équipe d'enseignants d'accueillir un dispositif Ulis au sein de l'école, l'inclusion sera au cœur du PEDT. Les enfants du dispositif et de ce fait les familles auront la même offre d'accueil que tous, dans la mesure où les conditions d'accueil sont en corrélation avec le handicap. Pour que cet accueil soit réussi, l'équipe devra prendre en compte chaque différence et permettre l'équité et l'égalité de tous. Dans cette orientation éducative, une attention sera également faite pour les enfants dit à besoins spécifiques, à savoir ceux qui à un moment de leur scolarité rencontrent des difficultés ou les enfants en attente d'un diagnostic posé.

L'orientation des objectifs travaillés dans les projets pédagogiques à venir pourront être tournés vers :

- L'évaluation des besoins de chacun
- Les relations avec les familles (communication, compréhension, discrétion, accompagnement)
- La mise en place de différenciation pédagogique

❖ Renforcer le lien avec les familles

Le lien parent/enfant est la base de la bonne construction d'un enfant. En vie collective, ce lien doit être au cœur du fonctionnement. La co éducation fait partie des objectifs des acteurs éducatifs qui gravitent autour d'un enfant. L'enfant est au centre. Les familles peuvent également avoir besoin d'un regard extérieur, professionnel pour les accompagner. Les équipes devront être à l'écoute des demandes et dans la mesure du possible y répondre.

L'orientation des objectifs travaillés dans les projets pédagogiques à venir pourront être tournés vers :

- Trouver les moyens de rencontre avec les familles autrement que sur les temps d'accueil du matin et du soir
- Informer continuellement les familles des projets collectifs et individuels
- Impliquer les familles dans les instances et co construire
- Être à l'écoute

❖ Favoriser le développement de l'enfant / du jeune

Pendant cette période de l'enfance et de l'adolescence, se déroulent plusieurs étapes au cours desquelles l'enfant tend à devenir un adulte. Cette période d'évolution et de construction se traduit par un développement dans les domaines physiques, physiologiques et socio-affectifs.

L'enfant/le jeune a besoin de repères pour acquérir, s'approprier et assimiler les caractéristiques de l'adulte. Tout doit être prétexte à encouragement et valorisation de ce dernier.

- Développer son autonomie, c'est acquérir une indépendance future dans le respect des autres.

L'orientation des objectifs travaillés dans les projets pédagogiques à venir pourront être tournés vers :

- Le respect du rythme individuel de chaque enfant/jeunes, en prenant en compte la globalité d'une journée, d'une semaine, d'un mois voire d'une année,
- L'identification des besoins des enfants/jeunes en fonction de leurs âges,
- La prise en compte des émotions.

❖ Favoriser le vivre ensemble

Le vivre ensemble est par définition la mise en place d'une bonne relation entre les personnes d'un même groupe. En travaillant sur les grandes thématiques telles que la solidarité, la tolérance, le respect, le partage et l'équité, les enfants pourront développer plus facilement des capacités à vivre ensemble. Les équipes seront tout d'abord des modèles pour les enfants et leur guide pour les amener vers cet objectif.

L'orientation des objectifs travaillés dans les projets pédagogiques à venir pourront être tournés vers :

- La mise en avant de l'égalité et la lutte contre les discriminations
- Les actions intergénérationnelles
- Le travail commun entre les différentes équipes (Centre de loisirs, ALP, pause méridienne, Local Jeunes) et avec les partenaires
- La mise en place d'outil spécifique tel que le programme pHare, les messages clairs ...

IV. L'EVALUATION

L'évaluation du PEDT se fera sur la base d'un projet éducatif partagé et annuellement.

Les objectifs éducatifs du PEDT seront évalués dans les différents projets pédagogiques des services. Les critères d'évaluation du PEDT sont les suivants :

- ✓ La continuité éducative
- ✓ La complémentarité
- ✓ La cohérence

Du fait de l'adhésion au label Plan mercredi, nous évaluerons également :

- ✓ L'offre
- ✓ Le développement de l'enfant/jeune

L'outil proposé pour mener cette évaluation est un tableau comportant les critères, les questions évaluatives, les indicateurs quantitatifs et qualitatifs, et les moyens. Il sera alimenté par les différents comités techniques où tous les partenaires éducatifs seront réunis et, par l'équipe pour le retour des enfants/jeunes, puis finalisé et validé par le Copil. Cette évaluation permettra de réactualiser le PEDT en fonction du territoire et du public.

Garantir une continuité éducative		
Critère évalué	Indicateurs	Moyens / observations
Liaison temps scolaire / périscolaire	% d'élèves inscrits aux activités périscolaires Comment sont ils mis en place ?	
Transmission d'informations entre professionnels	Nombre de réunions école / périscolaire / partenaires / équipes Outils de transmission	
Garantir une complémentarité éducative		
Critère évalué	Indicateurs	Moyens / observations
L'implication des partenaires	Nombre de partenaires impliqués Les actions mises en place	
Le lien avec les familles	Comment est il établi ? À quelle fréquence les actions mises en place ?	
Articulation avec les projets d'école	% d'activités en lien avec le projet d'école sollicitation des enseignants	
Garantir une cohérence éducative		
Critère évalué	Indicateurs	Moyens / observations
Existence d'un cadre commun	Quels sont les outils et projets communs ?	
Communication aux familles	Nombre d'outils de communication communs Comment est elle mise en place ? Quels sont les impacts ?	
Consolider une offre éducative de qualité		
Critère évalué	Indicateurs	Moyens / observations
La qualité des lieux d'accueil	Description des locaux et des alentours - les freins et les leviers	
Satisfaction des enfants	Taux d'enfants satisfaits des activités est ce que l'offre correspond aux attentes / besoins des enfants ?	
Diversité des activités	Nombre de domaines proposés (sport, culture, citoyenneté...) Quels domaines ? Et à quel niveau ?	

Validé par le COPIL PEDT du 16/12/2025 et par le conseil municipal du 03/03/2026.

M. DUCHALAIS Alain, Maire



ANNEXE 1-Questionnaire familles : rythme de l'enfant

Octobre 2025

Questionnaire Famille – Rythme journalier et fréquentation des accueils du mercredi			
	3-4 ans 25 enfants	5-7 ans 25 enfants	8-10 ans 15 enfants
1. Fréquentation de la garderie			
<i>les % sont basés sur la catégorie d'âges</i>			
1.1. Votre enfant fréquente-t-il la garderie du matin ?			
☐ Oui	13 52%	11 44%	3 20%
☐ Non	12 48%	14 56%	12 80%
majoritairement les 4 jours			
1.2. Votre enfant fréquente-t-il la garderie du soir ?			
☐ Oui	19 76%	19 76%	8 53%
☐ Non	6 24%	6 24%	7 47%
majoritairement les 4 jours			
2. Fréquentation le mercredi			
	3-4 ans	5-7 ans	8-10 ans
☐ Oui, à la journée	22 88%	18 72%	9 60%
☐ Oui, uniquement le matin	2 8%	4 16%	4 27%
☐ Oui, uniquement l'après-midi	1 4%	1 4%	0 0%
☐ Occasionnellement	0 0%	2 8%	2 13%
3. Fréquentation pendant les vacances scolaires			
	3-4 ans	5-7 ans	8-10 ans
☐ Oui régulièrement	17 68%	18 72%	11 73%
☐ Oui de temps en temps	6 24%	6 24%	4 27%
☐ Rarement	1 4%	1 4%	0 0%
☐ Jamais	1 4%	0 0%	0 0%
4. Fréquentation activités extra scolaires			
4.1. Votre enfant pratique-t-il une activité extra-scolaire ?			
☐ Oui	9 36%	20 80%	10 67%
☐ Non	16 64%	5 20%	5 33%
de quel type ? tous font un sport, 2 enfants font de la musique			
5. Observations ou remarques particulières concernant le rythme ou les besoins de votre enfant :			
5 enfants de 3-4 ans très FATIGUE			
Gabriel C n'est jamais épuisé-nuits compliquées-pas de sieste à la maison			
vacances attendues (5 et 7 ans)			
faire les devoirs entre l'ap soir et l'activité extra scolaire			

ANNEXE 2 : BILAN PEDT 2023-2025

PARTIE 1 : Cadre général du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Référentiel	Réalisation			Commentaires, actions à mener
	OUI	NON	EN COURS	
1.1. La coordination du projet éducatif de territoire				
Un élu référent est chargé du suivi du PEDT. Précisez.	☒	☐	☐	Mme Miceli Françoise, conseillère déléguée à la jeunesse
Un technicien occupe la fonction de référent PEDT. Précisez.	☒	☐	☐	Mme Alibert Karine, coordinatrice service jeunesse
Le pourcentage ETP du référent dédié à la coordination du PEDT est suffisant.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un référent PEDT a été nommé sur chaque site scolaire	☒	☐	☐	Chaque directeur est garant du PEDT sur sa structure et avec ses équipes. Pour le site scolaire une animatrice BPJEPS est référente du PEDT
Les élus sont représentés au sein du comité de pilotage PEDT. Précisez.	☒	☐	☒	Au nombre de 4 : le maire, l'adjointe en charge des services scolaires et périscolaires, la conseillère déléguée à la jeunesse, un membre élu de la commission enfance jeunesse CTG
Les équipes enseignantes sont représentées au sein du comité de pilotage PEDT.	☒	☐	☐	Par les directeurs d'école. Ils sont invités mais à ce jour, seule la directrice de Les Montils est venue
Les équipes d'animation sont représentées au sein du comité de pilotage PEDT.	☒	☐	☐	Par la coordinatrice du service jeunesse
Les parents d'élèves sont représentés au sein du comité de pilotage PEDT.	☒	☐	☐	Invitation et présence d'un parent élu du conseil d'école de de Les Montils et un représentant de l'association de parents de LM
Les partenaires associatifs sont représentés au sein du comité de pilotage PEDT. Précisez.	☐	☒	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Des temps de concertation de l'équipe d'animation et l'ensemble des intervenants (ATSEM, bénévoles, etc) ont été effectués.	☒	☒	☐	Le Pedt est abordé en équipes lors des réunions de service (mensuelle) ou des réunions par service (Alp, PM, Mercredis : 1 tous les deux mois)
Des temps de concertation de l'équipe d'animation et de(s) l'équipe(s) enseignante(s) ont été effectués.	☐	☐	☒	A la demande, plus spécifiquement sur l'inclusion. Pour le reste la coordinatrice fait le lien : un temps d'échange (directrice école LM et coordinatrice) par période entre chaque vacances

Le comité de pilotage local est le lieu de définition des conditions de mise en œuvre du projet (évaluation des objectifs, locaux, intervenants, etc.)	☒	☐	☐	Le PEDT est également le Projet éducatif ce qui implique d'aborder les objectifs ...
L'équipe d'animation est intégrée aux différentes instances (comité, commissions, etc.)	☒	☐	☐	Le PEDT est travaillé sur chaque temps de réunion, la coordinatrice est en charge de représenter l'équipe dans les instances
→ D'après le référentiel, la coordination du PEDT est inscrit dans les instances à tous niveaux équipes, élus, familles, enseignants et est discuté / travaillé / analysé lors des différentes réunions. A TRAVAILLER 2026-2029 : - Inclure les partenaires associatifs dans un comité en plus de leur investissement dans les projets d'animation				
1.2. La mise en œuvre du projet éducatif de territoire				
Un parcours éducatif cohérent est mis en place par l'articulation des temps périscolaires, des projets d'écoles et des temps complémentaires.	☒	☐	☐	Information mutuelle des projets (école / services périscolaires) – le conseil d'école est l'instance propice à la mise en place de ce parcours éducatif
Le PEDT a été communiqué aux partenaires impliqués (élus, équipe(s) d'animation équipe(s), enseignantes(s), représentants associatifs, familles, etc.)	☒	☐	☐	La communication est continue avec l'arrivée des nouvelles familles, et l'évolution des actions – essentiellement une communication orale
Le PEDT a été présenté en conseil(s) d'école(s)	☒	☐	☐	Conseil école de Les Montils
Le projet éducatif est articulé avec les axes du/des projet(s) d'école(s)	☒	☐	☐	En partie : sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant et installer un climat scolaire propice à l'apprentissage OK / plus difficile sur l'apprentissage des fondamentaux (orthographe, mathématiques ...)
Le(s) projet(s) pédagogique(s) est/sont en cohérence avec le PEDT	☒	☐	☐	Les objectifs généraux sont choisis par l'équipe en fonction des objectifs éducatifs et travaillés selon les orientations du PEDT
L'organisateur s'assure de la mise en œuvre du PEDT par l'équipe d'encadrement	☒	☐	☐	Réception des comptes rendus des cotech et parfois présence de l'élus à certaines réunions.
L'ACM développe des partenariats avec son environnement local (associations, collectivités locales, Caf, État, artisans, financeurs, etc.) <i>Précisez.</i>	☒	☐	☐	Un annuaire des partenaires a été créé et mis à jour régulièrement. Dans cet annuaire, nous ne recensons pas les structures de consommation (tels que piscine, cinéma, laser game ...) Pour ce PEDT : il a été travaillé pour les projets d'animation avec 11 structures culturelles / 15 structures sportives / 6 structures nature / 3 structures autres / divers

				centre de loisirs et local jeune / les 3 communes – pour les équipes : sollicitation des partenaires tel que le Redaj, les chargés de coopération CTG, le PRH, Respire
Une promotion de l'accueil de mineurs est assurée par différents moyens (plaquettes, presse, Internet...).	☒	☐	☐	Flyers, flash infos communaux, site internet, panneau lumineux de la commune, application panneau pocket
Pour développer la qualité éducative du projet, des temps de travail en dehors de la présence des enfants sont programmés pour les animateurs et leur direction (préparation et bilan des animations). <i>Précisez la fréquence de ces temps.</i>	☒	☐	☐	1 réunion de service mensuelle, 4h de prépa équipe hebdomadaire (animateurs travaillant pour le périscolaire et extra scolaire), 1 réunion de prépa pour chaque période (vacances et mercredis), 1 réunion de bilan pour chaque période, 1 réunion par trimestre pour l'Alp et la pause méridienne
Pour développer la qualité éducative du projet, des temps de travail sont programmés avec les partenaires (préparation et bilan des actions). <i>Précisez la fréquence de ces temps.</i>	☐	☐	☒	Difficulté de rassembler l'ensemble, beaucoup de temps individuel et sur des temps non formels
Découverte du territoire (institutions, environnement naturel, patrimoine, organisation de sorties)	☒	☐	☐	Dans un périmètre proche : très souvent. La commune de Les Montils s'y prête avec le city stade, l'aire de loisirs de Monti train. Pour les sorties, le cout budgétaire limite. Il a été privilégié les intervenants venant sur site.
Construction de partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, etc.), les associations d'éducation populaire, sportives, culturelles, les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	☒	☐	☐	Les bibliothèques sont des partenaires privilégiés. Les bénévoles nous sollicitent à chaque manifestation.
Les activités sont organisées de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique, et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, jeu, tournoi, œuvre artistique, etc.)	☒	☐	☐	Chaque intervention ou animation est en lien avec le projet pédagogique, et les équipes s'en servent comme support. Les sorties dites de consommation sont tout de même proposées aux jeunes du Local occasionnellement mais toujours avec une visée de se faire connaître et de permettre des temps d'échanges informels.
Une cohérence est recherchée entre les temps périscolaires de la semaine et celui du mercredi (liens entre les projets pédagogiques, réunions entre directeurs, continuité des activités)	☒	☐	☐	Prise en compte du rythme de l'enfant pour les temps de vie collectif. Cette cohérence est renforcée du fait d'avoir les mêmes animateurs. Les outils mis en place sont partagés et communs.
→ La cohérence éducative est uniquement travaillée avec l'école de Les Montils, du fait de l'utilisation des mêmes locaux. Pour les deux autres écoles, cela concerne uniquement les enfants fréquentant le service du mercredi. → Au terme de ce PEDT, ce sont davantage les équipes des services périscolaires qui se calent au projet d'école et non l'inverse. Le conseil d'école donne les informations et l'équipe s'en saisit ou pas. → Réelle implication de l'organisateur → Ce PEDT a incité les équipes à travailler avec davantage de partenaires → Les temps de préparation équipes / partenaires sont essentiels à la mise en œuvre du PEDT → Partenaires identifiés et nombreux (40)				

A TRAVAILLER 2026-2029 :

- Volonté politique d'inviter la coordinatrice dans les écoles de Candé sur Beuvron et Monthou sur Blèvre
- Créer une communication écrite du PEDT à transmettre aux familles, partenaires ...
- Volonté de l'école d'impliquer les équipes périscolaires et de les solliciter comme partenaires. Communication dans les deux sens

PARTIE 2 : Articulation des projets co-existants sur votre territoire et territorialisation du projet

Référentiel	Réalisation			Commentaires, actions à mener
	OUI	NON	EN COURS	
2.1. La place du projet de territoire dans le quotidien de l'ACM				
Les mineurs sont impliqués dans le choix des activités et des organisations pédagogiques. Vous préciserez les modalités mises en œuvre pour les impliquer.	☒	☐	☐	Fait avec eux : évaluations des actions avec des emojis, aménagement des espaces, boîte à idées, élaboration des plannings / la place de l'enfant est au cœur de la démarche pédagogique des équipes
Le rôle et les missions dévolues à chaque membre de l'équipe d'animation sont prévus.	☒	☐	☐	Fiche de poste – objectifs de travail co construit lors des entretiens individues annuels
Le projet pédagogique s'adapte et se réadapte à la réalité de l'ACM (public, locaux...).	☒	☐	☐	Le PP est le support de travail des équipes. Revu plus particulièrement l'été car l'équipe est plus conséquente
Le projet pédagogique est évalué régulièrement, puis réorienté si nécessaire.	☒	☐	☐	Lors des réunions d'équipe
L'équipe d'encadrement est formée aux problématiques des préadolescents et des adolescents.	☒	☐	☐	Le réseau est moteur avec le REDAJ qui est force de propositions
L'équipe d'encadrement est formée aux problématiques des maternels (moins de 6 ans).	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le projet pédagogique favorise la mixité fille/garçon tout en préservant leurs différences.	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le projet pédagogique favorise une ouverture sur l'extérieur ainsi que l'expression et l'initiative des préadolescents et des adolescents.	☒	☐	☐	L'implication des jeunes est le cœur des objectifs du Local Jeunes
Le projet pédagogique propose des activités variées et de qualité (activité en plein air, sportive, d'expression...).	☒	☐	☐	La variété et la qualité des animations sont au centre des plannings proposés avec mise en avant du rythme et du développement des enfants / jeunes

Les rythmes et les besoins de l'enfant sont respectés (transitions, horaires, prises en compte des besoins spécifiques...).	☒	☐	☐	Enquête faite en novembre 2025 auprès des familles pour travailler davantage ce point
Les échanges entre les différentes tranches d'âge sont favorisés.	☒	☐	☐	A l'intérieur des services 3-11 ans, les locaux favorisent ces échanges. Avec le Local Jeune, sont actés pour 2025-2026 une animation commune avec thématique identique 1 fois par mois pour les mercredis et 1 fois par semaine pour les vacances
Un mineur nouvellement inscrit fait l'objet d'une attention particulière (maternel, nouvel arrivant...)	☒	☐	☐	Visite du centre en amont avec les parents, accompagnement individuel le 1er jour
L'équipe éducative est formée en fonction des spécificités du public accueilli (féminin/ masculin, difficulté sociale, handicap...)	☒	☐	☐	Mise en lumière que les temps de formations sont continus dans toute une carrière
Les procédures de recrutement et les fiches de poste sont réalisées par le binôme organisateur/ directeur	☒	☐	☐	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Des procédures et des temps d'évaluation de l'équipe d'animation sont mises en œuvre	☒	☐	☐	Les outils d'évaluation sont co construits, co écrits et co analysés
Des procédures et des temps d'évaluation de l'équipe de direction sont mises en œuvre	☒	☐	☐	1 fois par mois, les directeurs travaillent leurs évaluations et sont discutés avec la coordinatrice
Une attention particulière est portée sur la prévention des violences sexistes et sexuelles et/ou harcèlement (formations, réunions thématiques, procédures spécifiques, activités de l'ACM)	☒	☐	☐	Signature du programme Phare (école, organisateur et directeur de services)
→ Le projet pédagogique de chaque service reste le support référence de l'équipe → Les évaluations sont essentielles et faites car elles permettent de travailler avec cohérence et d'adapter au fur et à mesure les projets d'animation, les postures professionnelles ... → Les outils du projet de territoire sont le PEDT, les projets pédagogiques, les projets d'animation A TRAVAILLER 2026-2029 - Continuer les temps de formations collectifs mais inciter les agents à se former individuellement - Maintenir les réunions d'équipe par service				
2.2. Les modalités spécifiques du projet éducatif de territoire				
Des temps d'échanges, de rencontres avec les autres accueils de loisirs sont prévus. Précisez à quel niveau de projets (PEDT, PE, PP).	☒	☐	☐	Pour le Local : interlocals organisés (cadre PP) et participation aux actions du REDAJ/ pour le centre : interlocals organisés en utilisant les réseaux de chaque animateur. Ces échanges sont

				prévus dans le cadre du PEDT, des projets pédagogiques et le contrat de territoire global.
Une stabilité de l'équipe / des équipes d'animation est recherchée. Précisez quelques exemples de modalités mises en œuvre.	☒	☐	☐	Poste à temps complet ou minimum 30h – travail sur la cohésion d'équipe et les projets communs
Outre la vérification des qualifications réglementairement requises, les compétences des animateurs sont recherchées et valorisées pour l'encadrement des pratiques sportives, culturelles, scientifiques et technologiques, pour l'encadrement des publics spécifiques (tranches d'âges, besoins particuliers).	☒	☐	☐	La diversité des compétences est l'un des facteurs de recrutement des équipes. La valorisation des compétences est mise en avant dans les échanges inter services
Le départ des animateurs / directeurs permanents en formation professionnelle est favorisé	☒	☐	☐	Lors de l'entretien annuel, chaque agent émet ses souhaits de formation et la mairie incite les agents à partir en formation. Chaque formation, forums reçus par le réseau est transféré à l'ensemble des équipes. En interne, les agents se mettent d'accord sur les formations pour ne pas pénaliser la continuité des services. Il y a également de l'entraide dans les remplacements
Un programme de formation continue de l'équipe d'animation (directeur et animateurs) est mis en place. Précisez les priorités fixées.	☒	☐	☐	En fonction de la demande des équipes. En 2025, 3 séances sur l'année sur les enfants à besoins spécifiques avec des outils donnés, à mettre en place et évaluation en fin d'année.
Un renforcement de la qualité éducative des activités proposées est recherché (nouveaux partenariats, diversification des activités, intervenants extérieurs, etc.). Précisez les priorités fixées.	☒	☐	☐	La diversité des activités est prioritaire et la prise en compte des besoins des enfants – les temps de travail personnel en équipe favorise ces recherches
Les besoins des enfants à besoins éducatifs particuliers sont recensés et des aménagements sont proposés	☒	☐	☐	Lors des réunions d'équipe, un annuaire des enfants à besoins spécifiques est fait et est rediscuté à chaque réunion afin d'adapter les aménagements à la réalité
L'expression des parents est prise en compte (rencontres individuelles, réunions d'information et de bilan, questionnaires, portes ouvertes)	☒	☐	☐	Portes ouvertes, rencontre individuelle à la demande des familles ou à la demande des directeurs, questionnaire pour évaluer le rythme des enfants fait en novembre 2025
Les parents sont invités à prendre part aux instances de décision (conseil d'administration, comité de gestion, comité de suivi)	☒	☐	☐	Les parents sont acteurs des conseils d'école, commissions jeunesse et COPII PEDT

L'accueil collectif de mineurs dispose librement des locaux pendant ses périodes de fonctionnement. Si mutualisation des locaux, précisez.	☒	☐	☐	Travail d'entente avec l'équipe d'enseignants qui prenne en considération que nous utilisons tous les locaux – respect du matériel et rangement de tous. L'été, certaines classes sont vidées afin d'accueillir les enfants (augmentation de la capacité d'accueil)
Le PEDT est intégré à la dynamique des projets du territoire (CLAS, CTG, projet social, projet information jeunesse, etc.). Précisez lesquels.	☒	☐	☐	La CTG est au cœur du PEDT puisqu'il y a des objectifs communs
Mise en cohérence du/des projet(s) d'école et du projet pédagogique de/des accueil(s) de loisirs	☐	☒	☒	Dans un sens, le PEDT prend en compte le projet d'école.
Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants en établissant des liens avec des structures socioculturelles et sportives	☐	☐	☒	Il reste toujours la même problématique des transports
→ Chaque agent a la possibilité de partir en formation : lors des entretiens annuels, ce sujet est abordé. → Reconnaissance et mise en avant des compétences avec des partages d'expérience A TRAVAILLER 2026-2029 - Travailler ensemble certains axes du projet d'école et du projet pédagogique				